



Doc. 14341
27 juin 2017

Répercussions sur les droits de l'homme de la réponse européenne aux migrations de transit en Méditerranée

Amendement¹ n° 20

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Dans l'amendement 20, supprimer les mots suivants:

« , étant donné les informations faisant état d'un recours excessif à la force, voire à la torture dans ce contexte ».

1. 2017 - Troisième partie de session

